

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Térouma



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yidich:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1630 50th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Térouma - Chekalim

« Et tu lui feras un rebord » : mettre un frein aux désirs matériels

« De chaque homme qui y est porté par son cœur. » (25, 2)

Le Zohar (sur notre Paracha, 128a) commente ce verset avec les mots suivants :

" « De chaque homme » : de celui qui est appelé "**homme**", celui qui domine son Yetser, et quiconque domine son Yetser est dénommé "**homme**". « Qui y est porté par son cœur » : que signifie "*Qui y est porté par son cœur*" ? **C'est celui que le Saint-Béni-Soit-Il désire**, comme il est dit : « *C'est à toi que Mon cœur a dit* » (Téhilim 27, 8), et encore : « *Le rocher de Mon cœur* » (Idem 73, 26), tous désignent le Saint-Béni-Soit-Il."

D'après le Zohar, la Torah vient ici nous enseigner que **celui qui domine son Yetser est appelé "homme" et que c'est lui que le Saint-Béni-Soit-Il désire**. Car à chaque fois que le mot "**cœur**" est employé dans les versets, il désigne le Saint-Béni-Soit-Il [et donc, ici, c'est comme s'il était écrit : "*qui est porté* (estimé) *par Hachem*" ; n.d.t].

Le Kéli Yakar explique ainsi ce qui est écrit au sujet de la table (des pains consacrés) : « *Tu lui feras un rebord d'un Téfa'h autour* » (25, 25) : « On sait, explique-t-il, que la table représente tout ce qui a trait au fait de manger. C'est pourquoi il est écrit : "*Tu lui feras un rebord*", afin de suggérer que **l'homme doit mettre un frein à ses désirs matériels, il doit s'abstenir de leur donner libre cours, les arrêter et leur mettre une limite. Car celui qui ferme la porte à ses désirs matériels est un homme libre et un roi, tandis que celui qui fait une brèche**

dans les limites admises est bien misérable. »

Le Kéli Yakar ajoute également que la Torah utilise, pour désigner un "rebord", le terme רֵבֶרֶת, afin de suggérer que "si l'homme le mérite (qu'il se fait un "rebord" à ses désirs ; n.d.t), cela devient pour lui une couronne (קִרְיָהּ), mais sinon, le fruit de ses désirs lui deviendra étranger (זָרָה) car il finira par l'abandonner aux autres.

Une fois, un Ba'hour observa comment son Roch Yéchiva prenait son petit-déjeuner et il constata que lorsqu'il finit de manger son yaourt, il en laissa un peu au fond du pot. Le Ba'hour lui demanda alors quel était le secret de ce "reste". Le Rav lui répondit :

« Est-ce parce que le fabricant a décidé de remplir le pot de cette quantité que je suis forcé de manger celle-ci et **pas moins** ? C'est pourquoi j'ai pris l'habitude de ne consommer que ce dont mon corps a besoin pour se maintenir en bonne santé ! »

Le lendemain, on put assister au même épisode, mais à l'inverse : le Roch Yéchiva trouva le même Ba'hour en train de manger du chocolat, qui, à peine eut-il terminé une première tablette qu'il en entama une deuxième. Lorsqu'il lui en demanda la raison, le Ba'hour lui répondit : « Est-ce parce que le fabricant a fixé cette quantité que c'est précisément celle que je dois manger et **pas plus** ? » Sans commentaire...

Le Saba de Kelm écrit à ce sujet ('Hokhma Ou Moussar I, 72) :

« Un homme sage répondit une fois à un riche qui se vantait devant lui de sa richesse : "**Ton maître est mon esclave et toi, tu es**

1. Suivant sa ponctuation, ce mot désigne peut tout aussi bien désigner une couronne (קִרְיָהּ) ou un "étranger" (זָרָה).

l'esclave d'un esclave, c'est donc en vain que tu te vantes !" Cela signifie que celui qui est dominé par ses désirs n'est que l'esclave de ses désirs, alors que celui qui en est libéré en est le roi et le maître. C'est pour cela que l'homme sage dit au riche qu'il était l'esclave d'un esclave puisque l'homme soumis à ses plaisirs en est l'esclave et l'homme sage, lui, en est le maître. Par conséquent, l'homme dominé par ses plaisirs est l'esclave de l'esclave du sage ! »

Et puisqu'il est question de barrières, mentionnons l'allusion que voit l'Admour de Kalov (qu'il recouvre une pleine santé très bientôt) dans le verset de notre Paracha (25, 8) : יַעֲשׂוּ לִי מִקְדָּשׁ וּשְׁכֵנֹתַי בְּתוֹכָם [« *Ils me feront un Sanctuaire et je résiderai en eux* »]. « On sait, dit-il, que celui qui veut faire régner la Présence Divine dans sa maison n'a pas d'autre choix que d'y établir des barrières et des limites. Il doit la fermer de toutes parts en veillant "avec sept yeux" à en interdire l'accès à tous les "vents mauvais" qui soufflent à l'extérieur. Cette allusion se trouve dans les mots וּשְׁכֵנֹתַי בְּתוֹכָם que l'on peut décomposer en בְּתוֹךְ ׀, à l'intérieur du ׀, la lettre ׀ étant entièrement fermée de tous les côtés. De même, **le Saint-Béni-Soit-Il réside dans une maison juive et dans une âme juive si celles-ci sont entourées de barrières comme une muraille fortifiée !** »

En fait, cette idée fondamentale est déjà mentionnée dans le Zérah Kodech qui rapporte un commentaire des livres saints (Zohar III, 178a, rapporté également dans le Baal Hatourim au début de notre Paracha), qui voit en allusion dans le mot תְּרוּמָה (Térouma, un "don") les lettres תּוּרָה מְ, évoquant ainsi que la Torah a été donnée en quarante jours (valeur numérique de la lettre ׀) à Moché sur le mont Sinaï. Le Zérah Kodech explique en quoi la Torah est liée précisément aux quarante jours. « Cela fait allusion, dit-il, au fait que, **de même que la lettre ׀ est fermée de toutes parts, de même un homme doit s'enfermer à l'intérieur de barrières et de limites**, afin que les influences provenant du mal ne puissent pas le dominer. »

Grâce à cette allusion, il explique également l'enseignement de la Guemara (Mégouila 2b) : « Les lettres ׀ et ׀ qui étaient dans les Tables de la loi tenaient par miracle » [les lettres y étaient, en effet, gravées de part en part, et par conséquent, ces deux lettres, fermées complètement, tenaient en l'air miraculeusement] : celui qui veut mériter la Torah doit s'enfermer de tous les côtés, à l'instar des lettres ׀ et ׀. Mais, en réalité, l'homme est incapable de s'isoler autant sans l'aide du Saint-Béni-Soit-Il. L'allusion au fait "qu'elles tenaient par miracle" évoque le fait qu'Hachem vient en aide, sauve et protège celui qui désire le servir sincèrement.

Le Midrach (Kohélète Rabba 1, 4) rapporte une histoire terrible qui illustre bien à quel point une mauvaise influence est dangereuse :

« Des idolâtres et des renégats entretenaient des disputes philosophiques avec Rabbi Yéhouda Ben Nékossa. A toutes les questions qu'ils lui posaient, il avait une réponse. Il finit par leur dire : "Débattons encore une fois d'un sujet qui tranchera définitivement, et celui qui vaincra l'autre aura le droit de lui fendre le crâne avec un marteau !" De fait, Rabbi Yéhouda sortit à nouveau vainqueur de la dispute. Aussitôt, il saisit un marteau et leur fendit le crâne en les couvrant de blessures. Lorsqu'il revint du lieu de la dispute, ses disciples lui dirent : "Rabbi, le Ciel t'a aidé et tu as vaincu !" Il leur répondit alors : "Allez prier pour cet homme (en parlant de lui-même) et pour cette cruche **qui était remplie de pierres précieuses et de bijoux, mais qui, à présent, est pleine de charbons !**" »

Bien qu'il les ait vaincus, néanmoins, il se vida de toutes les "pierres précieuses et les bijoux" qu'il contenait et se remplit de "charbons". **Il paya donc chèrement cette victoire...** En y réfléchissant bien, cette histoire est terrifiante : de qui s'agit-il ? **D'un saint Tana ! Et malgré tout, il subit une influence extrêmement néfaste** des paroles d'apostasie qu'il entendit de ces renégats, bien qu'il sortit finalement victorieux de la

dispute. Un simple calcul s'impose : de **combien de "charbons" se remplissent ceux qui utilisent divers "appareils" dangereux, fussent-ils très nécessaires, du fait qu'ils y entendent et qu'ils y contemplent tout ce qui est à l'inverse du bon chemin !** Que celui qui veille à son âme s'en écarte comme du feu !

« Qu'ils prennent pour Moi » : "A Moi l'argent, à Moi l'or !"

« Parle aux Bné Israël, qu'ils prennent pour Moi un prélèvement de tout homme qui y est porté par son cœur, qu'ils prennent Mon prélèvement. » (25, 2)

Rabbi Israël de Tchorkov pose plusieurs questions sur ce verset :

Premièrement, pourquoi y figure-t-il une répétition : *qu'ils prennent (...) un prélèvement* ? En outre, pourquoi y a-t-il une différence entre le début du verset : *qu'ils prennent pour Moi un prélèvement*, et la fin : *qu'ils prennent Mon prélèvement* ? Et pour finir, les commentateurs font remarquer qu'il est écrit : *qu'ils prennent (...) un prélèvement*, alors que, logiquement, il aurait dû être écrit : *qu'ils donnent un prélèvement*, puisque les Bné Israël donnèrent de leurs propres biens afin de construire le Sanctuaire.

Un des fondements de la Emouna, explique-t-il, consiste à savoir que l'homme ne possède rien grâce à lui-même. Sa richesse et ses biens ne proviennent pas de "la force de son poignet" *וְכֹחַ יָדוֹ*, mais tout, absolument tout, est un don de D. qui nourrit et subvient aux besoins de tous, lui prodigue la force de réussir dans ses entreprises et bénit l'œuvre de ses mains. Et même lorsque l'argent et les biens deviennent sa possession, ceux-ci ne sont pas à lui, mais sont un **dépôt** dont il est le gardien.

Là est le fondement de la "Tsédaka" (le don à autrui) : celui qui l'accomplit doit le faire avec la Emouna et la conscience totale qu'il ne donne pas de ce qui est à lui. Mais, il remet un bien qui lui a été déposé et dont il était le gardien, à celui à qui le propriétaire

lui a ordonné de le remettre. C'est le sens de la Michna des Pirké Avot (3, 7) : « Rabbi Eliézer Ich Bartota enseigne : "Donne-Lui de ce qui est à Lui, car toi et ce que tu possèdes sont à Lui", comme il est dit (Chroniques I 29, 14) : "C'est de Toi que tout provient et c'est de ce qui est à Toi qu'on Te donne." » Le Saint-Béni-Soit-Il ne désire aucunement un don pour la construction du Sanctuaire ou une Tsédaka que l'on prodigue avec le sentiment de "perdre" ou de "concéder" de ce qui est à soi. Mais, Il attend, au contraire, que celui qui donne le fasse avec la conviction profonde et généreuse qu'il distribue de ce qui appartient à Hachem. Dès lors, toutes les questions posées trouvent leur réponse :

Au début du verset, il est écrit : *qu'ils prennent (...) un prélèvement* et non *qu'ils donnent un prélèvement*, car l'homme ne donne rien qui lui appartienne en propre. Puis, le verset se poursuit en précisant **de qui** vous prendrez : seulement de "l'homme qui y est porté par son cœur", de lui vous prendrez *Mon prélèvement*, c'est à dire seulement de celui qui sait que ce prélèvement est **Mon prélèvement**, à savoir celui du Saint-Béni-Soit-Il. Car la terre entière est à Lui. Et vous ne prendrez pas de ceux qui croient que ce sont eux qui le donnent.

J'ai entendu d'un certain Tsadik la chose suivante :

Après la bataille contre Amalek, il est écrit : « Moché bâtit un autel et le nomma "Hachem est mon miracle". » A priori, cela peut paraître étonnant : pour quelle raison Moché Rabbénou trouva-t-il nécessaire de bâtir un autel à ce moment précis, alors qu'il ne l'avait encore jamais fait jusqu'à présent, pour tous les miracles et les prodiges qui avaient eu lieu en Egypte et sur la mer Rouge ?

En fait, il était clair que tous les miracles, qui avaient eu lieu jusqu'alors, provenaient de la main d'Hachem, car quel insensé pourrait penser qu'un homme est capable d'accomplir les dix plaies, de fendre la mer ou de faire tomber la Manne. En revanche, dans la guerre contre Amalek, où la main de

l'homme intervenait – Moché, en effet, ordonna à Yéhochoua : « *Choisis-nous des hommes et va faire la guerre contre Amalek* », qui en choisit, comme il est dit : « *Et Yéhochoua affaiblit Amalek et son peuple par le glaive* » - **le Yetser Hara avait une possibilité d'emprise sur les Bné Israël. Il aurait pu les inciter à penser que la victoire était le fait des soldats et de leur vaillance au combat.** C'est pourquoi Moché bâtit un autel qu'il nomma "Hachem est mon miracle", afin de proclamer que ce n'était pas par la force de leurs épées qu'ils étaient sortis victorieux et avaient été délivrés. **Mais toute leur victoire n'était due qu'au miracle accompli par Hachem en leur faveur.** Cela enseigne à l'homme, dans tous les domaines, de **ne pas attribuer sa réussite à son intelligence ni à son mérite, mais de se souvenir en permanence, au contraire, que "Hachem est mon miracle".**

Un des proches du 'Hafets 'Haïm, Rav Eliaou Livert, raconta un jour, que l'un de ses amis était un homme immensément fortuné dont la richesse était disséminée dans une multitude d'endroits et constituée d'une grande variété de biens, parmi lesquels se trouvaient des possessions immobilières, des puits de pétrole et bien d'autres encore. Un jour, il déclara à Rav Eliaou : « Le Saint-Béni-Soit-Il ne peut me déposséder entièrement de tous mes biens, car ils sont dispersés dans de nombreux endroits différents et, en outre, mes affaires sont de nature très diverses. Si c'est la valeur des biens immobiliers qui baisse, le pétrole demeurera encore une valeur très sûre et ainsi de suite... » Rav Eliaou le mit alors en garde de parler un tel langage car la roue tourne. Mais, le riche, par orgueil, se moqua de lui.

Parmi les propriétés de cet homme se trouvait un pont qui passait au-dessus d'une rivière et dont les utilisateurs payaient un droit de passage, ce qui accroissait davantage sa fortune jour après jour. Néanmoins, ce pont ne pouvait supporter en un passage une charge supérieure à quelques charrettes. Une fois, l'armée du méchant Tsar Nicolai

ש"י emprunta ce pont. Cependant, les soldats ne prirent pas garde aux consignes d'usage et le traversèrent en grand nombre et en une seule fois. De ce fait, le pont s'écroula dans la rivière et provoqua la chute de nombreux soldats du Tsar qui périrent noyés. Le juif comprit que les émissaires du Tsar allaient venir immédiatement le chercher pour le condamner à mort. Il rentra en toute hâte chez lui, remplit un grand sac de billets de banque, et s'enfuit sans demander son reste, jusqu'en dehors des frontières de la Russie. Lorsqu'il jugea que le danger était écarté, il ouvrit son sac pour compter son argent. Il s'aperçut alors avec effroi qu'il ne contenait que divers papiers sans aucune valeur au lieu de billets de banque. Dans la hâte et la confusion qui avaient accompagné sa fuite, il n'avait pas pris garde à ce qu'il avait introduit dans son sac !

Bien plus tard, lorsque ce riche rencontra Rav Eliaou, il lui raconta toutes ses tribulations, et il conclut les joues inondées de larmes, en avouant à ce dernier : « Combien le Rav avait eu raison de me mettre en garde afin que je me souvienne, du temps de ma richesse, que tout ce que je possédais ne provenait que du Saint-Béni-Soit-Il et que je ne dépendais que de Lui, de Sa bonté et de Sa miséricorde. »

Certains font remarquer que l'on ne trouve à aucun endroit de la Torah le terme בעל הבית, (Baal Ha Baït, "le propriétaire"), à l'exception d'un seul, dans la Parachat Michpatim, dans le verset : « *Et le "Baal Ha Baït" se rendra chez les juges (afin de jurer) qu'il n'a pas dérobé le bien de son prochain.* » Or, précisément, ce verset parle de quelqu'un qui est le gardien d'un bien qu'on lui a confié et qui a été volé. Cela enseigne à tous ceux qui s'imaginent être les propriétaires de leurs biens : sachez que l'argent ne vous appartient pas mais : « *A Moi l'argent, à Moi l'or* » (Hagai 2, 8), vous n'en êtes que les gardiens. Et si le véritable Propriétaire le désire, Il peut en un instant reprendre son dépôt, car c'est Lui qui enrichit et qui appauvrit à Sa guise !

Pour revenir sur le fond du sujet, Rav Moché Feinstein explique un point qui semble a priori étonnant sur l'ordre des versets au début de notre Paracha :

Celle-ci débute, en effet, en annonçant : « *Vous prendrez pour Moi, un prélèvement* ». Puis, elle se poursuit par une énumération détaillée de tout le contenu de ce prélèvement que les Bné Israël devaient prendre. Et seulement à la fin (verset 8), il est précisé à quel but ce prélèvement était destiné. Il aurait été a priori plus convenable que figure, au début, l'ordre de construire le Sanctuaire, puis de détailler ensuite les matériaux nécessaires à sa construction et à son érection (l'or, l'argent, le cuivre...). De cette "inversion", il semble que prélever et en faire un don représentent un but en soi, sans rapport avec la construction du Sanctuaire, ce qui paraît étonnant.

En réalité, répond-il, **le fondement de la Emouna consiste à savoir que tout appartient au Saint-Béni-Soit-Il, qu'Il est le Maître de tout et de ce qui est entre nos mains**. Il ne désire pas un don effectué avec le sentiment d'être celui qui donne. Au contraire, c'est le don accompagné d'une conscience claire que "l'or et l'argent Lui appartiennent" qui trouve grâce à ses yeux. C'est pour cette raison que si le verset avait commencé par dévoiler : « *Vous me ferez un Sanctuaire* », on aurait pu se tromper en pensant que le Saint-Béni-Soit-Il a besoin de ces dons pour le construire, alors qu'en réalité, ce n'est nullement le cas. C'est pourquoi la Torah mentionne d'abord la demande : « *Vous prendrez pour Moi, un prélèvement* », sans en expliquer le but, allusion à la nécessité de donner uniquement car c'est un décret du Roi. Dès lors, celui qui donne sans savoir dans quel but témoigne, par cela, de son sentiment qu'il n'est que le gardien de son argent. Et c'est seulement après, qu'on peut lui dévoiler que la construction du Sanctuaire constitue le but de ses dons.

« Relève leur compte » : l'abondance considérable qui descend du Ciel à l'occasion de Chabbat Chekalim

Le Midrach rapporte (Tan'houma Ki-Tissa, 3) que Moché dit devant Hachem : « Maître du monde, lorsque je mourrai, je ne serai plus rappelé en souvenir ». Et Hachem lui répondit alors : « Par ta vie, tel que tu te tiens à présent pour leur transmettre (aux Bné Israël) la Parachat Chekalim, et que tu fais le relevé de leur compte (Litt. de leur tête), il en sera ainsi chaque année lorsqu'ils la liront devant Moi. Ce sera comme si tu te tenais là-bas au même moment et que tu faisais le relevé de leur compte. »

Dans son Séfer Hazekhout, le 'Hidouché Harim écrit :

« Ce Midrach représente une grande promesse pour nous : dans chaque génération, au moment de la lecture de Parachat Chekalim, Moché "relève la tête" des Bné Israël. »

Néanmoins, afin de mériter ce "relèvement", l'homme doit pratiquer une ouverture, vouloir sortir de la fange et de la boue dans laquelle il est plongé, comme le dit le 'Hidouché Harim lui-même : « Ce Chabbat, l'homme doit soumettre tout son corps (ses tendances animales) à sa tête (à son esprit), car si ses membres ne suivent pas sa tête, il demeurera "sans tête". »

Ce "relèvement" a été défini par nos Sages ('Haguiga 16a) : « Six choses ont été dites au sujet de l'homme, enseigne la Guemara, trois dans lesquelles il ressemble aux anges, et trois dans lesquelles il ressemble à l'animal. » Une des choses dans lesquelles il ressemble aux anges est qu'il se tient debout comme eux, alors que les animaux vont la tête dirigée vers le sol, parce que cette dernière est constamment occupée à rechercher les choses terrestres. C'est là que se situe tout le travail de l'homme : soumettre son mauvais penchant, s'habituer à "se tenir debout", à diriger son regard vers le haut. Durant le Chabbat Chekalim, il jouit d'une aide du Ciel particulière pour y parvenir, car "Moché

s'occupe de "relever les têtes d'Israël". Dès lors, la possibilité nous est offerte de nous élever au-dessus des contingences matérielles

et des actes purement bestiaux, de nous tenir debout devant Hachem, comme les anges célestes !